

Date de dépôt : 1^{er} septembre 2021

Rapport du Conseil d'Etat

au Grand Conseil sur la motion de M^{mes} et MM. Helena Verissimo de Freitas, Diego Esteban, Léna Strasser, Salima Moyard, Romain de Sainte Marie, Sylvain Thévoz, Grégoire Carasso, Caroline Marti, Thomas Wenger, Pierre Bayenet, Jean Burgermeister, Olivier Baud, Youniss Mussa : Protections périodiques gratuites et en libre accès au sein des établissements scolaires publics du canton

Mesdames et
Messieurs les députés,

En date du 20 mai 2021, le Grand Conseil a renvoyé au Conseil d'Etat une motion qui a la teneur suivante :

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève considérant :

- *que les produits menstruels (serviettes hygiéniques, tampons, etc.) permettent aux personnes réglées de satisfaire un besoin d'hygiène élémentaire;*
- *que la non-satisfaction d'un tel besoin atteint directement à la dignité des personnes concernées, entrave leur pleine participation au sein de la société et peut aller jusqu'à mettre en péril leur santé;*
- *que la précarité menstruelle, soit les difficultés d'accès aux protections hygiéniques liées à un manque de ressources financières, touche de nombreuses personnes en Suisse;*
- *que la question de l'accès à des protections hygiéniques en quantité suffisante constitue un véritable problème de santé publique;*
- *que par ailleurs l'absence de protections hygiéniques en libre accès dans l'espace public engendre une « charge mentale » supplémentaire pour les femmes et participe directement de la stigmatisation liée aux règles;*

- *que l'Etat ne peut ignorer cet état de fait ni se décharger entièrement sur les associations caritatives, et se doit dès lors d'être proactif et d'agir conformément au devoir d'exemplarité qui lui incombe,*

invite le Conseil d'Etat :

- *à mettre à disposition des élèves, des protections périodiques gratuites dans les toilettes des établissements scolaires publics de Genève (enseignement primaire, secondaire I et II);*
- *à entreprendre au sein des établissements concernés une campagne d'information à l'attention des élèves;*
- *à sensibiliser les acteurs privés à la question de l'accessibilité des protections périodiques.*

RÉPONSE DU CONSEIL D'ÉTAT

Depuis novembre 2020, plusieurs projets locaux initiés et menés par des élèves ont progressivement vu le jour au sein d'établissements de l'enseignement secondaire II. Le Conseil d'Etat soutient ces démarches. Ces expériences pilotes sont accompagnées par le département chargé de la formation (département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse (DIP)) afin de les valoriser et de coordonner les actions. Des rencontres fructueuses avec plusieurs élèves ont eu lieu ce printemps et une séance élargie, réunissant élèves et personnes impliquées¹ s'est tenue le 23 juin dernier afin d'échanger sur les projets en cours et de réaliser un premier bilan pour construire ensemble ce qui pourrait être envisagé pour la suite. A ce stade, le principe retenu est d'agir dans une logique participative en partant de ce qui a été réalisé par les élèves, pour les élèves, et ainsi d'évaluer les besoins en fonction de la diversité des établissements scolaires et des élèves.

Quelques mots sur ces projets qui visent tant à offrir une solution de dépannage qu'à briser le tabou des règles et à promouvoir l'égalité, s'inscrivant en cela dans le vaste mouvement actuel de mobilisation et de revendications féministes. Déployés plus ou moins largement selon les établissements, certains projets fonctionnent sur un principe de solidarité, complété par des récoltes de matériel et divers fonds, tandis que d'autres ont bénéficié d'un budget de démarrage et de fonctionnement octroyé par leur école. Les protections utilisées sont de différents types et marques. Le choix a parfois été arrêté suite à un sondage effectué auprès des élèves. Elles sont déposées en libre-service dans les toilettes filles essentiellement², dans des boîtes en bois peintes et décorées par les élèves pour illustrer sans tabou la thématique des menstruations, parfois accompagnées d'affiches de sensibilisation dans le même esprit.

Au vu des éléments à disposition, il apparaît prématuré de définir précisément les besoins ou d'arrêter un modèle ou des principes généraux à mettre en œuvre à l'échelle des établissements publics du canton. En effet, les questions soulevées et les zones d'incertitude sont encore nombreuses, par exemple : type de matériel de protection, contenant (distributeur, boîtes, autre), usage attendu et usage constaté (dépannage ou fourniture

¹ Enseignant-e-s, représentant-e-s de divers services du DIP, représentante du bureau de promotion de l'égalité et de prévention des violences (BPEV) du département des finances et des ressources humaines (DF).

² Quelques toilettes garçons ont été équipées afin de répondre aux besoins des élèves transgenres.

quotidienne), budget prévisionnel, lieu d'installation, accompagnement pédagogique, prévention, logistique (achat et recharge), risque de déprédations, particularités des publics des degrés primaire, secondaire I et secondaire II.

Compte tenu de ce qui précède, il est proposé de poursuivre avec cette phase test de projets pilotes en 2021-2022 encore et de consacrer le budget nécessaire durant ce laps de temps.

Un bilan de ces différentes expériences et réflexions sera ensuite réalisé au printemps 2022; il permettra de préciser les besoins, de définir les principes généraux et d'analyser les mesures à mettre en œuvre aux niveaux logistique, financier, pédagogique ou de durabilité. Sur cette base, des lignes directrices seront établies pour la rentrée 2022. Entre-temps, rappelons que des protections sont toujours à disposition des élèves dans tous les établissements scolaires, à l'infirmerie et/ou dans les secrétariats; l'information sera renforcée en ce sens.

Pour le surplus, il est relevé que l'organisation d'une journée thématique lors de la journée internationale des droits des femmes du 8 mars 2022 est aussi à l'étude et que des collaborations entre le canton (DIP, bureau de promotion de l'égalité et de prévention des violences (BPEV) du département des finances et des ressources humaines (DF)), la Ville de Genève (service Agenda 21 – Ville durable) et l'Université de Genève sont également en cours autour du thème de la santé des femmes, de leur corps et du tabou des menstruations.

S'agissant plus particulièrement de l'invite concernant la sensibilisation des acteurs privés à la question de l'accessibilité des protections périodiques, plusieurs pistes sont étudiées (dont la production et la mise à disposition de matériel visuel).

A noter enfin qu'un dépliant sur la question des menstruations en lien avec l'enjeu du développement durable a été produit par le département du territoire (DT) et qu'il peut être téléchargé à l'adresse suivante : <https://www.ge.ch/document/24709/telecharger>.

Au bénéfice de ces explications, le Conseil d'Etat vous invite, Mesdames et Messieurs les Députés, à prendre acte du présent rapport.

AU NOM DU CONSEIL D'ÉTAT

La chancelière :
Michèle RIGHETTI

Le président :
Serge DAL BUSCO